

*Les subsides*

Monsieur le Président, étant donné que les députés de l'opposition adorent jongler avec les chiffres, je tiens à signaler un phénomène statistique actuel: plus nous créons d'emplois, plus il y a des gens qui reviennent sur le marché du travail; les indices ne changent pas, mais les offres d'emplois sont plus nombreuses. C'est cela que le gouvernement s'intéresse.

**M. Ogle:** Monsieur le Président, je voudrais poser au ministre une question sur les perspectives globales d'emploi pour l'avenir, surtout chez les jeunes. Je sais que le ministre sait pertinemment que nous faisons face à un grave problème à ce chapitre, problème qu'on ne peut régler d'un coup de baguette magique, comme il le dit si bien. Mais cela ne nous empêche pas de faire le parallèle entre le Canada et le reste du monde, surtout l'Amérique latine où la population en majorité est jeune. Le monde connaît une poussée démographique sans précédent et il faudra bien que ces jeunes travaillent quelque part.

Le ministre pourrait-il me dire s'il existe au gouvernement des futurologues qui s'efforcent de savoir ce qui se produira au Canada lorsque ces jeunes gens viendront en masse envahir les marchés du travail dans le monde? Existe-t-il quelqu'un qui envisage d'autres solutions dans le domaine de l'emploi au Canada pour tenir compte de ce phénomène? Certains diront que je coupe les cheveux en quatre, mais il faut bien travailler pour vivre et le travail tel que nous le connaissons tend à disparaître. Existe-t-il donc des spécialistes qui envisagent des solutions inédites autres que celles que nous avons connues il y a à peine quelques années?

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, le député de Saskatoon-Est (M. Ogle) me pose une question qui va me mettre à rude épreuve car j'ai la réputation d'être concis dans mes réponses, mais je vais tâcher d'être bref. Nous avons une section qui s'occupe de planification et j'en profite pour lui rappeler que nous avons déposé la semaine dernière un document qui fait état de nos prévisions concernant les perspectives d'emploi dans les années 80. Dans ce document, nous avons prévu, au Canada du moins, que vers les années 1985 ou 1986, le nombre de nouveaux travailleurs c'est-à-dire les enfants issus de l'explosion démographique de l'après-guerre, va diminuer. Ce nombre sera en fait deux fois moins élevé qu'il ne l'est actuellement. Nous allons donc connaître un taux de chômage plus conforme à la norme que celui que nous connaissons depuis sept ou huit ans.

Nous estimons que pour régler le problème du chômage chez les jeunes, il faut les préparer à s'adapter sur le plan professionnel au monde de demain, le monde de la haute technologie et de l'information. C'est pour cette raison que nous avons investi tant de ressources dans notre nouveau système de formation national, programme sur lequel repose toute notre politique de l'emploi.

Monsieur le Président, en réponse à la question plus globale du député concernant ce que nous faisons actuellement dans le monde de l'emploi, je ne saurais dire si nous avons saisi toute la portée de ce phénomène. Mais j'aimerais citer un exemple

sur ce chapitre qui ne manquera pas d'intéresser le député. Nous commençons à recruter en Amérique centrale un nombre croissant de jeunes dans les camps de réfugiés et dans les camps pour personnes déplacées pour les amener au Canada où nous les initions à de nouvelles techniques. Nous avons actuellement un fonctionnaire au El Salvador qui s'efforce de mettre sur pied un programme spécialement conçu pour former au Canada des jeunes Salvadoréens qui pourront plus tard faire profiter leur pays des compétences qu'ils auront acquises.

**M. McGrath:** Monsieur le Président, j'aurais une brève question à poser au ministre qui, je l'espère, me fournira une réponse également brève. Le Canada compte aujourd'hui 600,000 jeunes chômeurs. On prévoit que 300,000 autres viendront grossir leurs rangs quand les nouveaux diplômés se mettront en quête d'emploi. En somme, c'est 1 million de jeunes chômeurs que compte le Canada. Le ministre peut-il nous dire combien d'emplois, d'après lui, les mesures budgétaires vont créer pour les jeunes cette année même à la fois par des mesures budgétaires indirectes et par les dépenses directes de son ministère?

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, pour répondre à cette question, je renvoie le député à ce qu'a dit le ministre des Finances, lequel a affirmé que d'ici à deux ans, nous espérons que 600,000 nouveaux emplois seraient créés. Un fort pourcentage de ces emplois iraient aux jeunes. Selon des données émanant de mon ministère, environ la moitié de nos administrés sont âgés de moins de 24 ans.

Pour l'essentiel, le budget devrait accélérer la reprise qui se manifeste peu à peu. Et pour favoriser cette reprise, nous allons stimuler l'embauche. Les programmes annoncés hier par le ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) et par le ministre du Développement économique (M. Johnston), des programmes d'immobilisations, devraient créer de nombreux emplois. Une bonne proportion de ces places vacantes iront aux jeunes. Il en est de même dans le domaine du logement. Et aussi dans le domaine de la technologie nouvelle.

En ce qui concerne nos propres programmes, mon ministère tente d'intégrer des programmes tels que les 35,000 nouveaux emplois qui devraient être créés directement par les salaires subventionnés, notre nouveau programme provisoire orienté vers les jeunes chômeurs de longue date, de même que les 125,000 autres qui profitent chaque année de nos programmes de formation, mais pour l'instant, je ne peux faire la somme de tous ces programmes. Je sais cependant que le député et moi-même aurons l'occasion d'échanger d'autres informations demain à l'occasion de l'examen des prévisions budgétaires; j'en profiterai pour lui communiquer des données complètes.

● (1200)

**M. Albert Cooper (Peace River):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de participer au débat que j'estime important car la situation des jeunes nous préoccupe tous.